



L'Agora du Conseil



Commission
scolaire
de Montréal

Volume 5, numéro 4 – Novembre 2012



L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance ordinaire du Conseil du 21 novembre 2012, qui s'est tenue au centre administratif de la Commission scolaire.

- **Une semaine importante à la CSDM**

Avant de commencer officiellement la séance du Conseil des commissaires, M. Daniel Duranleau, président de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), a souligné un événement important, soit la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation, du 19 au 23 novembre 2012. Il a remercié les professionnels pour leur contribution à la réussite des élèves.

- **Assermentation des nouveaux commissaires**

Par suite de l'élection tenue au Comité central des parents, Mme Mélanie Robinson, M. Jacques Dionne ainsi que M. Denis Blier ont été assermentés à titre, respectivement, de commissaires-parents des ordres d'enseignement primaire et secondaire et de représentant des parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le Conseil a également procédé à l'assermentation de la nouvelle commissaire de la circonscription scolaire d'Ahuntsic, Mme Linda Gamache, nommée par le Conseil des commissaires en vertu des dispositions applicables de la *Loi sur les élections scolaires*.

Le Conseil des commissaires les a accueillis chaleureusement.

- **Bibliothèque à l'école Saint-Marc**

Mme Julie-Soleil Meeson est venue déposer une pétition de 920 signatures concernant les problèmes de fonctionnement de la bibliothèque de l'école Saint-Marc. M. Duranleau a affirmé que le Conseil des commissaires partageait le souhait de ces signataires, soit de rendre la bibliothèque de l'école Saint-Marc de nouveau fonctionnelle. Il a indiqué que des démarches étaient en cours pour trouver une solution.

- **École Arc-en-Ciel : un projet éducatif à préserver**

M. Louis-Martin Rousseau, président du conseil d'établissement de l'école Arc-en-Ciel, M. Benoit Thibault, membre du conseil d'établissement, et Mme Sophie Leblanc-Van Neste, mère d'un élève de l'école, sont venus soumettre une proposition au Conseil des commissaires concernant l'agrandissement de l'école Arc-en-Ciel prévu l'an dernier par la CSDM afin de répondre à l'accroissement du nombre de parents intéressés par le modèle de cette école alternative. Ils ont suggéré comme solution de créer une nouvelle école alternative dans le même bâtiment que leur école, en place et lieu de l'agrandissement prévu. Cette proposition visait à conserver le projet éducatif de l'école, tout en permettant à de nouveaux parents d'avoir accès à une école alternative.

M. Duranleau a relevé l'ouverture et l'écoute dont a fait preuve la CSDM dans ce dossier en particulier, et en général pour les écoles alternatives. Il a également réitéré la volonté de la CSDM d'ouvrir un groupe supplémentaire au préscolaire pour l'an prochain à l'école Arc-en-Ciel, s'il y a de la demande, afin de rendre l'école alternative accessible à d'autres familles voulant faire partie d'un

tel projet éducatif. Un suivi sera effectué dans deux ans afin d'évaluer l'incidence des nouvelles classes. Le Conseil des commissaires est persuadé que l'école saura s'adapter à cette augmentation du nombre d'élèves, comme elle a su le faire en 2007.

- **Les voyages forment la jeunesse**

À l'été 2012, des élèves de deux écoles secondaires de la CSDM, soit l'école Saint-Henri et l'école Honoré-Mercier, ont participé à deux camps d'été en Chine. Grâce à de magnifiques vidéos, ils ont présenté leur voyage aux membres du Conseil des commissaires.

Quatre élèves de l'école Honoré-Mercier, soit Abischa Ruel, Enrico Lepage Garcia, Viviane Mailloux-Lafrance et Ashim Das, ainsi que leur enseignant accompagnateur, M. Rémy Boucher, ont suivi des cours de chinois pendant un an avant de participer au camp d'été. Lors de leur voyage, ils ont entre autres visité des musées et des sites historiques et suivi des cours de calligraphie et de chinois. Ils ont tenu à remercier chaleureusement M. Bruno Charreyron, directeur de l'école Honoré-Mercier, la Direction générale de la CSDM et l'institut Confucius, qui a organisé le camp d'été et assumé les frais de séjour.

À l'école Saint-Henri, cinq élèves, soit Dmitri Tiron, Olivier Gieskes, Ronit Dhar, Jaeyoon Kim et Shamar Antonio Cousins, accompagnés de Mme Sandra Coutin, animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, ont passé 18 jours à Shanghai. Ils y ont rencontré d'autres jeunes provenant de plus de 15 pays. Grâce à diverses activités comme des cours de chinois, de kung-fu et la visite de sites historiques, les élèves ont découvert la culture chinoise avec grand enthousiasme.

Les commissaires étaient très impressionnés par le récit des voyages. Ils ont salué l'initiative et ont remercié les personnes qui ont travaillé à rendre ces aventures possibles.

- **Suivi concernant la salle de concert**

M. Eric d'Argenzio, président du conseil d'établissement de l'école Joseph-François-Perrault, M. Eric Levasseur, directeur musical, et M. Ron Fitzermman, membre du comité musique et bénévole, sont venus s'enquérir de l'avancement du projet de construction de la salle de concert à l'école Joseph-François-Perrault. Ils craignent que le retard dans la réalisation du projet n'ait des répercussions négatives sur la réputation de l'école et les partenariats établis par l'école avec des organisations de renom, telles que l'Orchestre symphonique de Montréal.

Le Conseil des commissaires a réitéré sa volonté de réaliser ce projet, qui lui tient grandement à cœur. Il a toutefois expliqué que, dans la situation financière actuelle de la CSDM, l'obtention des fonds est nécessaire. Le Conseil des commissaires s'est engagé à continuer d'examiner les diverses possibilités pour concrétiser ce projet, qui représente un symbole très fort pour l'école publique.

- **Présentation des états financiers pour l'exercice 2011-2012**

À la recommandation du comité de vérification de la CSDM (formé de commissaires élus, d'administrateurs et de membres externes), le Conseil des commissaires a approuvé les états financiers de la CSDM pour l'exercice se terminant le 30 juin 2012.

De plus, le Conseil des commissaires a accepté les conclusions sur l'audit de ces états financiers présentées par l'auditeur externe, la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Il a aussi donné à la Vérification interne le mandat d'informer le comité de vérification de l'évolution de l'implantation, par les différentes unités administratives concernées, des diverses solutions proposées.

Par ailleurs, Mmes Christine Regimbal et Renée Gagné, comptables agréées de la firme susmentionnée, se sont dites très satisfaites de la qualité de la documentation reçue aux fins de l'audit ainsi que de la collaboration du Service des ressources financières et des autres services ayant pris part à cet exercice. Pour sa part, le Conseil des commissaires a souligné le travail exceptionnel du personnel du Bureau de la comptabilité dans la préparation des états financiers.

- **Financement du volet formation du projet Cybersavoir**

Le Conseil des commissaires a autorisé l'utilisation d'une somme de 325 000 \$ provenant du fonds de perfectionnement du personnel enseignant pour financer le volet formation du projet institutionnel Cybersavoir.

À ce sujet, durant la période réservée au public, des représentants de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, Mme Roxanne Messier et M. Alain Marois, avaient exprimé leur désaccord relativement à cette décision. M. Daniel Duranleau, président de la CSDM, a tenu à souligner que tous partageaient la même préoccupation : la réussite du projet Cybersavoir et qu'il était important de mettre en place des conditions pour contribuer à sa réussite.

- **Des actions pour contrer les risques de collusion et de corruption**

M. Gravel, à titre de président du comité de vérification, a indiqué que la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction a amené la CSDM à se questionner sur la possible présence de collusion et de corruption ailleurs que dans les municipalités ciblées. La CSDM possédant un parc immobilier de près de 200 bâtiments, qui sont majoritairement vétustes, les dépenses engagées pour l'attribution de contrats dans l'industrie de la construction sont importantes.

La CSDM possède peu d'emprise sur les activités effectuées par des personnes externes, et la détection de collusion est un mandat fort complexe. Par conséquent, le Conseil a pris acte des recommandations du comité de vérification, à savoir notamment de prioriser l'élaboration d'un code d'éthique pour tous les employés, qui sera obligatoirement signé sur une base annuelle; d'analyser la législation en vigueur, comme la *Loi sur les contrats des organismes publics*, afin de mettre en place des pratiques de gestion et de contrôle faisant preuve d'une plus grande transparence et réduisant par le fait même le risque de collusion et de corruption; et de revoir la *Politique d'acquisition de biens et de services* afin d'y intégrer des mesures supplémentaires en matière de gestion contractuelle. Le Conseil des commissaires a par ailleurs remercié le comité de vérification pour ces travaux et a mandaté la Direction générale pour déterminer avec le comité de vérification un processus de mise en œuvre de ces orientations.

Nominations

- **Mme Françoise-Anne Thomas** a été nommée, de façon **temporaire**, directrice adjointe à l'école **des Nations**. Elle entrera en fonction le 17 décembre 2012.
- **Mme Martine Déraps** a été nommée directrice du centre **Marie-Médiatrice**. Elle entrera en fonction le 1^{er} janvier 2013.
- **Mme Luisa Cordoba** a été nommée directrice de l'**Académie De Roberval**. Elle est entrée en fonction le 12 novembre 2012.
- **M. Jonathan Brodeur** a été nommé, de façon **temporaire**, directeur adjoint à l'école **Marguerite-De Lajemmerais**. Il est entré en fonction le 13 novembre 2012.
- **Mme Mélanie Deschênes** a été nommée, de façon **temporaire**, directrice adjointe à l'école **Louis-Joseph-Papineau**. Elle est entrée en fonction le 19 novembre 2012.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Secrétariat général

Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires, vous pouvez nous écrire à secg@csgm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications